

# Prévenir et gérer contractuellement les litiges

## OBJECTIFS

- Prévenir contractuellement les risques de contentieux.
- Rédiger les clauses correspondantes : clauses pénales, astreinte, réserve de propriété.
- Optimiser contractuellement la gestion des litiges liés à l'exécution du contrat.

## APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Des ateliers de rédaction permettent aux participants d'intégrer plus facilement les connaissances exposées et d'identifier clause par clause les précautions rédactionnelles à prendre afin de prévenir tout contentieux. Une étude comparative clôt la formation en identifiant les avantages et inconvénients de chaque solution offerte pour la gestion des contentieux.

## PRÉREQUIS

Avoir de bonnes bases en droit des contrats ou avoir suivi le cursus " Comprendre le droit des contrats (niveau 1) " (code 2012).

## PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables juridiques et juristes
- Avocats
- Toute personne souhaitant perfectionner sa pratique rédactionnelle et sa maîtrise des techniques contractuelles pour prévenir et gérer les contentieux

## ANIMATEUR

Xavier HUGON  
Avocat Associé  
PDGB Société d'Avocats

1 jour - 7 heures  
code 2064  
tarif HT : 825 €  
*repas compris*

Paris  
22 mars 2010  
18 octobre 2010



Ce cursus en intra ? Contactez-nous au 01 44 09 21 98

## PROGRAMME

### Anticiper conventionnellement les risques d'inexécution d'un contrat

- **Mesurer les intérêts des conditions suspensives et des clauses résolutoires de plein droit pour prévenir un litige**
- **Optimiser le pouvoir d'une clause pénale**  
Intérêt des clauses pénales et détermination des indemnisations en cas de violation du contrat  
Le sort de la clause pénale en cas d'extinction du contrat ou en cas d'inexécution partielle  
Identifier les caractéristiques de la clause pénale, la distinguer des clauses apparentées  
*Exercice d'application : rédaction de la clause pénale et détermination des préjudices*
- **Prévoir une clause d'astreinte**  
La clause d'astreinte : indirecte mais efficace menace pécuniaire  
L'exécution forcée des obligations contractuelles de faire  
La nécessité d'une autorisation de justice
- **Les autres clauses incitatives**  
Les clauses de garantie : savoir lesquelles retenir  
Utiliser le gage  
Insérer une clause de réserve de propriété : définir les contrats qui s'y prêtent le plus  
*Étude de cas : la gestion du contrat en cas de redressement judiciaire de son cocontractant*

### Organiser contractuellement le traitement des litiges éventuels

- **Recourir aux tribunaux : cerner les conditions**  
Les clauses attributives de compétence : existence et validité  
Déterminer le droit applicable  
Recours à l'amiable compositeur
  - **Introduire une clause de règlement, de médiation et/ou d'arbitrage : méthode et objectif**  
Une approche nécessairement différente selon la nature du contrat et le profil des parties  
Les contrats et situations où appliquer ces techniques  
Les clauses de médiation et d'arbitrage  
Tirer parti de la liberté contractuelle avec la médiation  
Savoir quelles règles lui appliquer et le contenu à prévoir
  - **Recourir à l'arbitrage dans le règlement des conflits**  
Clause compromissoire et compromis, choisir entre arbitrage institutionnel (CMAP-CCI) et arbitrage ad hoc  
Négocier une clause compromissoire  
*Exercice d'application : rédaction de la clause compromissoire et analyse des principaux éléments à prendre en compte*
- Étude de cas : comparaison des différentes solutions exposées, le succès des unes, l'échec des autres**